

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU du CONSEIL LOCAL du Lundi 10 Janvier 2022

Présents : Danielle Zébiche ; Alice Dhur ; J. Claude Ayoul ; Lionel Gamard ;

Calendrier des permanences du Jeudi de 17h30 à 19 heures

Jeudi 13 Janvier	:	Alice DHUR et Lionel GAMARD
Jeudi 20 Janvier	:	Danielle ZEBICHE et J.Claude AYOUL
Jeudi 27 Janvier	:	Danielle ZEBICHE et Alice DHUR
Jeudi 3 Février	:	Lionel GAMARD et J. Claude AYOUL
Jeudi 10 Février	:	Lionel GAMARD et Alice DHUR

(En dehors des permanences, les Amicales peuvent toujours nous contacter par mail ou par téléphone en cas de besoin).

Prochaine réunion de bureau du Conseil Local
Lundi 7 Février 2022
(Cette réunion ne concerne pas les Amicales)

Point d'organisation 2021

En ce début d'année 2022 nous enregistrons **711 adhésions 2021** de reversées au Conseil Local soit 136 de plus par rapport au début du mois de décembre. Il reste encore quelques adhésions à rentrer.

Nous demandons à toutes les Amicales qui auraient encore des adhésions 2021 à nous payer de bien vouloir le faire en **URGENCE**. Nous devons absolument clôturer les comptes de 2021 au cours de ce mois de janvier.

Une synthèse complète de la campagne d'adhésions 2021 sera faite en février.

Nous demandons aux Amicales de nous restituer les cartes d'adhésion 2021 non placées.

Cartes d'adhésion 2022

Les cartes d'adhésion 2022 sont d'ores et déjà disponibles à la permanence du Conseil Local. Nous invitons toutes les Amicales à venir retirer les exemplaires de leur immeuble le plus rapidement possible.

La campagne d'adhésions doit commencer au cours de ce premier trimestre 2022. Il ne faut surtout pas attendre la fin de l'année pour le faire comme ce fut encore le cas en 2021. On voit que les Amicales qui ne pratiquent pas de la sorte ont énormément de mal à proposer l'adhésion aux locataires en fin d'année.

Vous constaterez que la carte d'adhésion a une nouvelle fois été modifiée. Nous vous invitons à suivre les consignes que nous vous avons données dans l'enveloppe qui vous est remise avec les cartes.

Actualité du logement social et initiatives de la CNL

→ **Les plafonds de ressources ainsi que les barèmes du SLS** (surloyer) ont été revalorisés de 0,83% au 1^{er} janvier. Le Conseil Local tient à la disposition des Amicales les nouveaux éléments chiffrés, n'hésitez pas à venir en prendre un exemplaire lors de la permanence du Jeudi. Ils sont par ailleurs disponibles sur notre site internet : www.cnlcolombes92.fr à la rubrique Réglementation/Juridique.

→ **En vue de l'élection présidentielle du mois d'avril ainsi que des élections législatives** qui suivront en juin prochain, la CNL organise des « **Etats Généraux de l'Habitat** » afin de faire connaître à tous les candidats nos propositions dans le domaine du logement. Pour ce faire un questionnaire a été élaboré pour recueillir l'avis des et les attentes des habitants. Ce questionnaire est joint avec ce compte rendu. Il est demandé aux Amicales de le remplir et de nous le retourner et si elles le souhaitent de le diffuser aux locataires. **Les questionnaires devront nous être retournés au plus tard pour le 4 février 2022.** Il serait souhaitable qu'au moins chaque Amicale réponde à ce questionnaire. Les réponses pourront également être utilisées pour l'élection des représentants des locataires à la fin de l'année 2022.

Actualité dans les patrimoines

→ à l'Immobilière 3F

Les Amicales sont dans l'attente de la régularisation des charges de l'année 2020. Le 3F sera interrogé à ce sujet par le Conseil Local.

→ à Colombes Habitat Public

Réajustement des provisions « chauffage »

Au cours des réunions des Amicales par secteur organisées en décembre par CHP, il nous a été présenté les modalités de revalorisation des provisions pour charges chauffage (pour les immeubles chauffés collectivement). Cela interviendra en 3 fois, une première fois en décembre 2021, une seconde en mars 2022 et une dernière éventuellement en mars 2023. Le CCL tout comme les Amicales ont donné leur accord pour que la régularisation du poste « chauffage » des années 2020-2021 et 2022 ait lieu ensemble début 2023. Mais les Amicales ont demandé unanimement à connaître, lors du contrôle des charges 2020, le coût du poste chauffage ainsi que d'avoir la communication des factures. Jusqu'à présent c'est un refus net de la part de la direction de l'Office.

Si ce refus persistait, le Conseil Local proposera une initiative aux Amicales très prochainement.

Contrôles des charges 2020

Ils ont débuté et doivent se poursuivre tout le mois de janvier et de février. Nous demandons aux Amicales de nous faire un retour sur cet exercice.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du 14 décembre a examiné et adopté le budget 2022 de l'Office. Les Administrateurs CNL se sont abstenus car ce budget a été bâti avec une hausse des loyers. (*Les Amicales ont été destinataires du compte rendu*).

Election des représentants des locataires

Une première réunion de Concertation avec l'Office a lieu le 18 janvier afin de définir la date du scrutin, de son organisation ainsi que les modalités du vote.

Début février, le Conseil Local lancera un appel à candidatures auprès de toutes les Amicales en activité. L'objectif est de boucler la liste avant les vacances d'été. Une réunion des Amicales avant la fin juin devra valider la liste proposée par le Conseil Local.

Permanence des Administrateurs

Les Administrateurs CNL vont reprendre leur permanence dans les immeubles non pourvus d'Amicale et ce toujours dans la perspective des élections nous devons mieux nous faire connaître des locataires.

→ La prochaine permanence aura lieu à la résidence Hachette (Petit Colombes) **le Mercredi 2 Février de 17h30 à 19 heures.**

Une autre permanence va être programmée pour l'immeuble de la tour Total rue Gabriel Péri voué à la démolition où malheureusement la création d'une Amicale a échoué alors que ce sont les locataires qui étaient demandeurs.

Consultez régulièrement le site Internet du Conseil Local !

Rappel : le nouveau site Internet du Conseil Local est opérationnel. Le chemin d'accès est le suivant : <https://cnlcolombes92.fr>

Venez le découvrir et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions ! Vous y retrouverez notamment ce compte-rendu.

Une rubrique est spécialement réservée à l'activité des Amicales que nous souhaitons valoriser. Il vous appartient de l'alimenter en nous envoyant des articles et photos de vos différentes initiatives et actions.



1, rue de Strasbourg – 92700 – COLOMBES – Tel : 01.47.84.70.60

Site Internet : www.cnlcolombes92.fr - email : cnlcolombes@free.fr - Association loi du 1er juillet 1901 – SIRET 82242551800013